Envoyé en préfecture le 12/03/2025
Reçu en préfecture le 12/03/2025
Publié le
ID : 011-211102413-20250310-D202501-DE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT **NARBONNE**

DOMAINE :

FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :

DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

CFU-M57 COMMUNE

Nombre de Conseillers en exercice : **11**

DATE DE LA CONVOCATION : **05/03/2025**

DATE DE L'AFFICHAGE : **12/03/2025**

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

COMMUNE **MONTBRUN DES CORBIERES**

N° 2025-01

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du LUNDI 10 MARS 2025 à 18H15
Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, **sous la Présidence de Guy D'Alançon.**

Présents : AUDEMARD D'ALANCON Guy, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, VERMEESCH Frédérique Formant la majorité des membres en exercice.
Absents : BOUTET Claude Procuration Guy D'ALANCON, BACOU Bertrand, FAUSTINO Sabine Procuration FABRA Stéphane MANITCH Serge Procuration BIARD Jean-Pierre.
Secrétaire : FABRA Stéphane Adjoint Serge ESQUIVA.

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le Compte financier Unique qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
-22 595.98 €
Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :
44 243.79 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -38 490.30 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 25 763.12 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 0.00 €
En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 61 086.28 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 61 086.28 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2025
Reçu en préfecture le 12/03/2025
Publié le
ID : 011-211102413-20250310-D202501-DE

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 8 920.63 €

Le Conseil municipal,

APPROUVE :

Par 07 voix POUR + 3 PROCURATIONS (AUDEMARD D'ALANCON Guy + procuration BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre + procuration MANITCH Serge, CATHARY Claude, FABRA Stéphane + procuration FAUSTINO Sabine, VERMEERSCH Frédérique, FORT Arnaud, GARCIA Fabien)

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Pour le Maire et par Délégation,
Le 1er Adjoint Guy D'Alançon.

MAIRIE DE MONTBRUN-DES-CORBIERES * 11 (AUDE) *

La Secrétaire de séance,
Stéphane FABRA.